

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Nº P19-

045800

27223

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 9061

Société : R.A.M.

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

BOUJRAD Abdelkrim

Date de naissance : 03-04-1968

Adresse : TABIB4 N°5 Q. Burger Mazrif

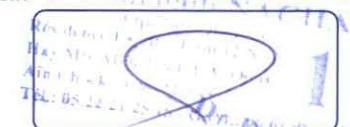
Tél. : 0663430389

Total des frais engagés : 2400

Dhs

Cadre réservé au Médecin Dr Boujrad

Cachet du médecin :



Date de consultation : 06/03/2010

Nom et prénom du malade : BOUJRAD ABDELKRAM Age :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Vise de réparation

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 10/10/2010

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
06/03/2020		4	200 (PA)	

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX					
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre		Montant détaillé des Honoraires	
		AM	PC	IM	IV
	16/03/2020	Vene	conci	ans	2200.00
		+ Mortue			

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES															
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.															
Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF															
SOINS DENTAIRES O.D.F PROTHESES DENTAIRES 	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX MONTANTS DES SOINS DEBUT D'EXECUTION FIN D'EXECUTION COEFFICIENT DES TRAVAUX MONTANTS DES SOINS DATE DU DEVIS DATE DE L'EXECUTION											
DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE <table border="0"> <tr> <td>H</td> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>G</td> <td>00000000</td> <td>35533411</td> </tr> <tr> <td>B</td> <td>11433553</td> <td></td> </tr> </table> <p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>				H	25533412	21433552	D	00000000	00000000	G	00000000	35533411	B	11433553	
H	25533412	21433552													
D	00000000	00000000													
G	00000000	35533411													
B	11433553														
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS															
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION															

FYRM OPTIQUE

Opticien-optométriste

FACTURE N° : 0000254/2020

16/03/2020

M : BOUJRAD ABDELKRIM

Docteur : NACHAT

UNE MONTURE	600.00
Type des verres : progressif organique blanc avec traitement anti reflet	
OD : -0.25 (-0.25 à 107°) ADD : +2.00	800.00
OG : -0.25 (-0.50 à 170°) ADD : +2.00	800.00
Arrêtée la présente facture à la somme de deux mille deux cent dhs dont la TVA 20%	
TOTAL TTC	2200.00

26 hay yasmina 1, Bd amgala ain chok Casablanca

Ice: 001957150000028 / If: 24865730/ TpE: 34082382 / Rc: 387079

*A
X*

Dr. NACHAT Bouchaib

OPHTALMOLOGISTE

Spécialiste des Maladies et Chirurgie des yeux

**Ex - Ophtalmologiste au CHU Ibn Rochd
20 Août Casablanca**

- Membre de la société européenne de la chirurgie réfractive (Lasik)
 - Membre de la société française d'ophtalmologie

- Chirurgie de l'oeil : Adultes et enfants
- Explorations Oculaires
- Lasers - Lasik
- Urgences Ophtalmologiques



الدكتور يوشيب نشاط

- ١- أخصائي في أمراض و جراحة العيون
 - ٢- طبيب سابق بالمستشفى الجامعي ابن رشد
 - ٣- 20 غشت بالبيضاء
 - ٤- عضو الجمعية الأوروبية لجراحة تصحيح النظر
 - ٥- عضو الجمعية الفرنسية لأمراض و جراحة العيون
 - جراحة العين : الكبار و الصغار
 - التصوير الرقمي لشبكة العين
 - المعالة بالليزر- تصحيح النظر
 - المستعجلات

**ORDONNANCE
06/03/2020**

Casablanca le :

BOUJRAD Abdelkrim

PAIRE DE LUNETTE + MONTURE

PROGRESSIFS

Oeil Droit : -0.25 (-0.25) à 107° . Addition + 2.00

Oeil Gauche : -0,25 (-0,50) à 170° , Addition + 2,00

شارع القدس إقامة الفتح 1 عمارة 12 رقم 2 (أمام مقاطعة 30) عين الشق الدار البيضاء

B.d ALQODS RESIDENCE AL FATHE 1 Imm 12 N° 2 (en face Commune Urbine 30) Aïn Chock Casablanca

Tél : 05 22 21 25 15 - Urgences : 06 61 98 66 06

E-mail : nachat-b@hotmail.fr

Dr. NACHAT Bouchaib

OPHTALMOLOGISTE

Spécialiste des Maladies et Chirurgie des yeux

Ex - Ophtalmologiste au CHU Ibn Rochd

20 Août Casablanca

• Membre de la société européenne
de la chirurgie réfractive (Lasik)

• Membre de la société française
d'ophtalmologie

- Chirurgie de l'oeil : Adultes et enfants
- Explorations Oculaires
- Lasers - Lasik
- Urgences Ophtalmologiques



الدكتور بوشعيب نشاط

· اخصائي في أمراض و جراحة العيون

طبيب سابق بالمستشفى الجامعي ابن رشد

20 غشت بالبيضاء

· عضو الجمعية الأوروبية لجراحة تصحيح النظر

· عضو الجمعية الفرنسية لأمراض و جراحة العيون

· جراحة العين : الكبار و الصغار

- التصوير الرقمي لشبكة العين

- المعالة بالليزر- تصحيح النظر

- المستعجلات

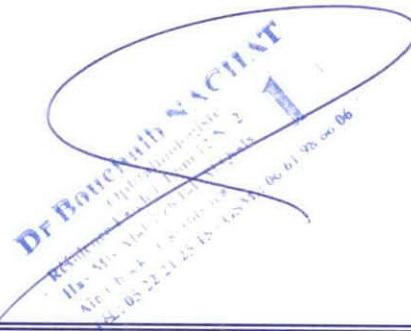
ORDONNANCE

Casablanca 06/03/2020.....

BOUJRAD Abdelkrim

- EOLE DUAL COLLYRE

1 goutte , 3 fois par jour, dans les deux yeux, pendant 1 mois



شارع القدس إقامة الفتاح 1 عماره 12 رقم 2 (أمام مقاطعة 30) عين الشق الدار البيضاء

B.d ALQODS RESIDENCE AL FATHE 1 Imm 12 N° 2 (en face Commune Urbine 30) Ain Chock Casa

Tél : 05 22 21 25 15 - Urgences : 06 61 98 66 06

E-mail : nachat-b@hotmail.fr